

OCTOBRE 1998

n°7

## édito

par Maurice THÉAUD

L'Assemblée Générale s'est tenue le 23 octobre 1998 à SAINT-MÉEN-LE-GRAND, au siège du Groupement.

C'était l'occasion pour moi de recevoir, pour la seconde fois, tous mes collègues en Bretagne. La première réunion du Groupement y avait, en effet, été organisée il y a 3 ans.

Les membres de l'Association ont pu visiter une usine de broyage-compostage avec mise en balles des refus ainsi qu'un C.E.T. de classe 2 qui reçoit ces mêmes balles.

4 nouvelles entreprises, de régions différentes, adhèrent au Groupement depuis peu. L'une d'elles participait à l'Assemblée et a ainsi pu présenter sa société et ses activités à cette occasion.

80 % des adhérents étaient présents à cette Assemblée. Cette bonne participation prouve que les PME sont mobilisées et qu'elles souhaitent aller encore plus loin dans leur démarche.

Des actions sont menées dans ce sens par le Groupement.

Nous avons, ainsi, eu l'opportunité de rencontrer un Parlementaire à l'Assemblée Nationale et M. DELEVOYE - Président de l'Association des Maires de France. Le Groupement poursuit donc la démarche et les actions engagées.

Les différentes instances et les Pouvoirs Publics commencent à nous reconnaître en tant qu'entité.



# le journal des PME du déchet

GROUPEMENT NATIONAL DES P.M.E. DU DECHET ET DE L'ENVIRONNEMENT  
Siège : Fahineuc - BP. 6 - 35290 SAINT-MÉEN-LE-GRAND  
Tél. 02 99 09 52 96 - Fax 02 99 09 48 44  
groupement@wanadoo.fr

## Depuis la Bretagne...



### LA RÉUNION DE St-MÉEN-LE-GRAND

- INTERNET page 2
- ÉLECTIONS page 2
- LES COMMISSIONS page 2
- SITUATION COMPTABLE page 2
- T. V. A. page 3
- SÉCURITÉ page 3
- L'AFFAIRE page 3
- SALONS page 3
- THÉAUD S. A. page 4

Néanmoins, il reste encore beaucoup de choses à faire afin que le point de vue des PME soit entendu à tous les niveaux.

La communication est importante comme chacun le sait et nous essayons d'agir dans ce sens afin de promouvoir le Groupement et les entreprises adhérentes.

Certaines se sont d'ailleurs regroupées afin de participer à des salons régionaux. Je ne peux qu'encourager tous les membres à participer à ces manifestations afin de bien représenter sa profession dans sa région.

En ce qui concerne les commissions garanties financières et trivalorisation, il faut souligner l'engagement des 2 présidents afin de faire avancer les dossiers traités ainsi que la très bonne participation des membres du Groupement aux réunions de travail.

Chacun peut ainsi s'exprimer et c'est dans ces conditions que le Groupement avancera et qu'il sera reconnu.

Par ailleurs, comme vous le savez, certains membres de l'Association ont adressé leur démission au SNAD.

Le Groupement doit donc modifier son organisation ainsi que sa structure. Une réflexion est engagée et une nouvelle étape devra être franchie.

Dans ce sens, certaines rencontres ont déjà eu lieu et d'autres sont d'ores et déjà planifiées.

Différentes solutions sont actuellement à l'étude. La plus adaptée sera retenue après concertation.

# LA REUNION DE ST-MÉEN-LE-GRAND

## L'ESSENTIEL

### INTERNET

Nous rappelons que le site INTERNET du Groupement est entré en activité en mars dernier et que chacun peut donc le consulter. Plusieurs sociétés membres y sont aujourd'hui reliées.

Adresse :  
groupement@wanadoo.fr

### ÉLECTIONS

Les 3 membres sortants du bureau ont été réélus. Le nouveau bureau sera constitué lors de sa prochaine réunion.

### GARANTIES FINANCIÈRES

(Commission présidée par M. Jean MONEGER)

Le sujet des garanties financières n'est pas sans poser de difficultés aux entreprises qui exploitent des C.E.T.

Le Groupement, par le biais de sa commission, a travaillé sur différentes solutions qui sont plus ou moins complexes. Certaines pistes ont été explorées et il en existe peut-être d'autres.

Le résultat des études menées jusqu'à présent a été communiqué aux entreprises concernées qui choisiront la solution la plus adéquate pour elles.

Il est bien évident que chaque entreprise est entièrement libre de choisir le montage qui lui convient le mieux pour ses garanties financières.

Le Groupement ne peut et ne veut en aucun cas se substituer

aux décisions prises par chaque société.

### TRI VALORISATION

(Commission présidée par M. Jacques AGRAPART)

Des démarches ont été effectuées auprès de différents repreneurs.

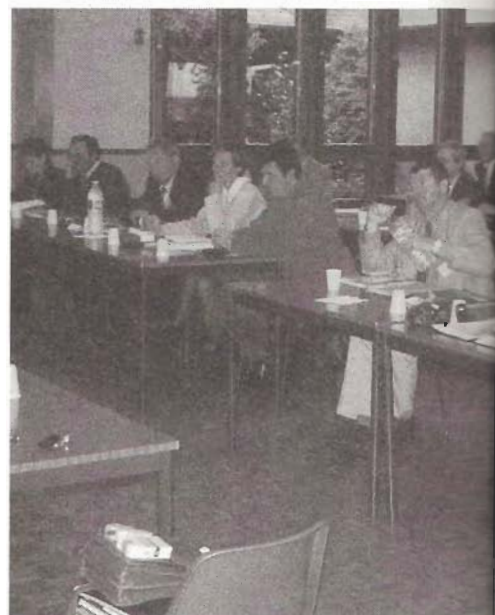
Celles-ci n'ont pas été sans nous réserver certaines surprises décevantes.

Il est tout de même difficile d'accepter certaines règles qui ne semblent s'appliquer qu'aux P.M.E.

La commission continue cependant à travailler et essaye d'apporter les renseignements dont elle dispose à ses collègues.

### SITUATION COMPTABLE

La situation comptable au 30 septembre a été présentée par



La réunion de travail

# LA REUNION DE SAINT-MÉEN-LE-GRAND

## L'ESSENTIEL

l'expert-comptable du Groupement. Il a, de même, présenté les prévisions pour 1999.

### T.V.A.

Le taux de la T.V.A. applicable sur certaines prestations va être revu à la baisse.

Les PME étant directement concernées, le sujet a été évoqué lors de l'Assemblée Générale.

Cependant, nous manquons encore d'informations à ce sujet.

Les conditions d'applications seront communiquées à chacun dès que les directives du Ministère concerné nous auront été transmises.

### SÉCURITÉ

Nous vous avons annoncé, par notre précédent journal, le départ de notre ingénieur. Celui-ci projetait, en effet, d'effectuer une mission humanitaire à l'étranger.



Centre Théodore Botrel

Nous avons donc procédé à l'embauche de son remplaçant afin de continuer la mission engagée auprès des adhérents.

Il réalise des audits relatifs à la sécurité, l'hygiène et les conditions de travail. Des actions peuvent ensuite être menées en collaboration avec les demandeurs.

Les demandes d'intervention doivent être adressées au secrétariat du Groupement afin que les missions de l'ingénieur puissent être planifiées au mieux.

### L'AFFAIRE

Notre Assemblée ne pouvait se dérouler sans évoquer l'affaire qui a touché l'un des membres de notre Groupement.

En effet, une action avait été menée afin de faire fermer son centre d'enfouissement technique et il a été, de fait, la cible de beaucoup de personnes.

Le chef d'entreprise concerné est intervenu lors de l'Assemblée afin d'exposer les détails de cette affaire et expliquer les problèmes auxquels il lui a fallu faire face.

Il faut noter la bonne mobilisation et la solidarité des adhérents qui ont soutenu leur collègue dans cette affaire.

Le chef d'entreprise a remercié tous les adhérents du Groupement pour leur soutien dans ces moments difficiles.

*Aujourd'hui, gérer un C.E.T. n'est pas chose aisée. En effet, la réglementation est de plus en plus rigoureuse et il va bien falloir que quelqu'un paye.*

*Si le tri des déchets prend de plus en plus de place dans nos habitudes, celui-ci ne résoudra pas tous les problèmes. Il faut être conscient que des usines et des centres de stockage seront toujours nécessaires.*

*Chaque citoyen devrait le comprendre même si, il faut le reconnaître, avoir un C.E.T. à côté de chez soi n'est pas très agréable.*

*Chacun subit les nuisances des autres et chacun en génère. Il suffirait simplement de travailler en bonne intelligence afin de les réduire au maximum.*

*Si chacun faisait un petit effort, notre environnement s'en trouverait amélioré. Un tas de querelles ou de manifestations pourraient ainsi être évitées.*

### SALONS

#### POLLUTEC à LYON

(3 au 6 Novembre 1998)

Stand 10220

Les PME, par le biais du Groupement, seront présentes à ce salon.

Elles pourront ainsi y accueillir leurs clients actuels ou potentiels.

#### SALON DES MAIRES ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES

(17 au 19 Novembre 1998)

Porte de Versailles à Paris

Stand 3B44

Certaines entreprises seront également présentes sur ce salon afin de rencontrer leurs élus. ■

# LA REUNION DE SAINT-MÉEN-LE-GRAND

## CEUX QUI NOUS ONT ACCUEILLIS



**Ets Maurice THÉAUD S.A.**  
**NOTRE AVENIR PRÉSERVÉ**

**Siège social : Fahineuc - BP 6 - 35290 SAINT-MÉEN-LE-GRAND**

**Tél. 02 99 09 62 96 - Fax 02 99 09 52 48 - E-mail : théaud.maurice.sa@wanadoo.fr**

L'Entreprise THÉAUD située en Bretagne, au cœur du Pays de Brocéliande, exerce son activité dans le domaine du déchet et de l'Environnement.

Implantée depuis près de 25 ans à SAINT-MÉEN-LE-GRAND, elle a su s'adapter aux évolutions techniques et réglementaires.

La société, à l'origine, ne comptait que 4 salariés. Aujourd'hui, en incluant ses filiales réparties sur différents sites en Bretagne, elle emploie 130 personnes.

THÉAUD S.A. et sa filiale, LA MÉVENNAISE DE TRANSPORTS S.A., proposent à leurs clients une multitude de services :

- la collecte des déchets ménagers et des déchets industriels banals
- le transfert des déchets ménagers et des déchets industriels banals (bennes à fond mouvant, plateaux...)
- la collecte sélective
- le tri et le traitement des déchets ménagers
- le traitement par compostage
- le lavage des conteneurs
- le balayage (nettoyage des rues, des parkings...)
- la destruction d'archives
- le transport et la location de caissons (10, 15, 20, 30 m<sup>3</sup>)
- la location de sanitaires mobiles + différentes activités liées à l'environnement (exploitation de centres de stockage de déchets, mise en balles des déchets ménagers...)



L'équipe qui entoure Maurice THÉAUD est motivée et compétente. Elle est à l'écoute des collectivités, des syndicats, des industriels... Elle essaye de répondre au mieux aux demandes de ses clients en leur apportant les solutions les plus adaptées.

Maurice THÉAUD est, par ailleurs, le fondateur et l'actuel Président du Groupement National des PME du Déchet et de l'Environnement.